



## COMMISSION FUTSAL 2022/2023 PV DE RÉUNION 05 05 JANVIER 2023

Début de la commission : 19H30 ;

Fin de la commission : 21H45.

### Membres présents :

SALINGUE Lionel	MONIN Elisa
LANGLAIS Léa	FRANCOIS Brigitte
ORTIZ Frédéric	LEGRAIN Jacky
MACHADO Alexandre	LAUNAY Damien
PELLERIN Thierry	LOUDJANI Clément
MESAGLIO Mélissa	GIFFAUT Yves

### Membres excusés :

LE CAIGNEC Gérard	BOUTIGNY Eric
JIQUEL Florent	MATYNIAK Hervé

### Membre absent :

QUESNE Jean-Michel	
--------------------	--

### Membre invité :

--	--

Messieurs GOURDEL Sébastien et BAILLARD Patrick, présidents du District de Football de l'Orne, sont représentés par Mr ORTIZ directeur du District.

Au programme :

- I - Validation des PV3 et 4 - Saison 2022-2023 ;
- II - Retex sur la J1 de la compétition ;
- III - Finales départementales ;
- IV – Divers et conclusion.

### **I – Validation des PV3 et 4 :**

Après lecture, quelques précisions ont été demandées. Ces dernières prisent en compte, les PV 3 et 4 ont été validés à l'unanimité.

### **II – Retex sur la première journée de la compétition :**

L'ensemble des journées se sont bien déroulées, aucun incident n'a été remonté.

Des arbitrages et feuilles de match reçus, il en ressort un problème lors des matchs nuls. En effet, sur quelques sites, les matchs se sont arrêtés sur une égalité ce qui n'est pas possible. Pour rappel, en cas d'égalité, c'est la règle dite de « la mort subite » qui s'applique comme il est précisé dans le règlement transmis au clubs avant le début de la compétition.

Pour les matchs terminés sur égalité, après délibération de la commission, les équipes se verront donc attribuées 1 point.

Concernant le décompte de point, il a été fait part à la commission une différence entre le règlement de la ligue et celui du district. Cette différence fait suite à une mise à jour de la ligue non prise en compte par le district. L'ensemble des matchs de la J1 s'étant déroulé sur le décompte des points district, pour cette saison, ce règlement continuera à s'appliquer et est défini comme suit :

- Match gagné : 4 points ;
- Match gagné après « mort subite » : 2 points ;
- Match perdu après « mort subite » : 1 point ;
- Match perdu : 0 point.

### **III – Finales départementale :**

#### **III – 1 ) Horaire et lieu :**

Seniors M : La finale aura lieu à Vimoutiers le dimanche 05 février 2023. Les équipes devront être rassemblées pour 13H30 pour un début de la compétition à 14H00.

Seniors F : La finale aura lieu à Gace le dimanche 12 février 2023. Les équipes devront être rassemblées pour 14H00 pour un début de la compétition à 14H30

U18M : La finale aura lieu à la Ferté en Ouche le samedi 04 février 2023. Les équipes devront être rassemblées pour 09H30 pour un début de la compétition à 10H00.

U15M : La finale aura lieu à Gace le samedi 11 février 2023. Les équipes devront être rassemblées pour 13H30 pour un début de la compétition à 14H00.

U13 M : La finale aura lieu à Gace le samedi 11 février 2023. Les équipes devront être rassemblées pour 08H30 pour un début de la compétition à 09H00.

U13F + U16F : La finale aura lieu à Gace le dimanche 12 février 2023. Les équipes devront être rassemblées pour 09H00 pour un début de la compétition à 09H30.

### III – 2 ) Organisation :

L'application du même règlement que pour les phases de poule, pour rappel :

- Durée des matchs 10 minutes ;
- Pas d'arrêt de jeu sauf pour blessures ;
- Pas de temps morts ;
- A compter de la 4ème fautes, coup franc à 10m ;
- En cas d'égalité, application de «la mort subite ».

Pour les finales des Séniors masculin, féminines et U18 masculin, les matchs seront arbitrés par des arbitres officielles. Ces derniers seront convoqués sur proposition de Mr GIFFAUT.

Pour les autres finales, une partie de l'arbitrage sera fait par les membres de la commission cependant il est demandé aux équipes finalistes de venir avec un arbitre assistant ou d'un joueur / dirigeant pouvant être désigné comme tel.

### III – 3 ) Récompense :

- Par catégorie, chaque équipe gagnante se verra remettre un jeu de maillots ainsi qu'un trophée qui sera remis en jeu la saison suivante.
- Les équipes finissant 2ème recevront une coupe.

## **VII – Divers et conclusion:**

A l'issue de la réunion un tour de table a été effectué :

- Mr PELLERIN fait part de son souhait que des tables de marque soient achetées ainsi qu'un jeu de maillot pour les arbitres bénévoles ;
- La commission regrette le retrait du deuxième jeu de maillot pour le second ainsi que l'absence de coupe pour le 3ème ;
- La commission profite du retour et de la présence de Mme MESAGLIO pour la féliciter suite à l'arrivée du petit Giulio, longue vie et plein de bonheur et de réussite à lui.

N'ayant pas d'autres points à aborder, la commission s'est clôturée. La prochaine commission a été fixée le jeudi 19 janvier 2023 à 19H00.